

# Avis d'Appel Public à la Concurrence

## MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX



## Mairie de Ressons sur Matz

### Objet du marché

Réaménagement de la rue de Belloy

**Marché passé selon une procédure adaptée conformément aux articles 38 et 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relatif aux marchés publics et à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.**

#### Maître d'œuvre :

#### **ACP**

61 Ter rue Saint Joseph  
60 200 Compiègne  
**Tel** : 03.44.40.98.72  
**FAX** : 09.72.22.05.56  
**Courriel** : [acp@acp-vrd.com](mailto:acp@acp-vrd.com)  
SARL **Capital de** : 10000 €  
**RCS** : 489 072 611 00028

#### Maître d'ouvrage :

#### **Mairie de Ressons sur Matz**

1, Place de Verdun  
60490 RESSONS SUR MATZ  
**Tel** : 03.44.42.51.18  
**Fax** : 03.44.42.60.30  
**Courriel** : [mairieressons@wanadoo.fr](mailto:mairieressons@wanadoo.fr)

# Avis d'Appel Public à la Concurrence

## Code CPV :

45232150 : Eau potable

45232410-9 : Assainissement

45233120-6 : Travaux de constructions de routes

45112500-0 : Travaux de terrassement

45112310-1 : Travaux de remblayage

45112100-6 : Travaux de creusement de tranchée

## I/ IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

### Maître d'ouvrage :

Mairie de Ressons sur Matz  
1, Place de Verdun  
60490 RESSONS SUR MATZ

Tél: 03.44.42.51.18

Les renseignements complémentaires d'ordre administratif, peuvent être obtenus auprès de Mairie de Ressons sur Matz : 03.44.42.51.18

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus auprès de ACP  
Tél : 03.44.40.98.72

### Maître d'Œuvre :

ACP  
61 Ter rue Saint Joseph  
60 200 Compiègne  
Tel : 03.44.40.98.72  
FAX : 09.72.22.05.56  
Courriel : acp@acp-vrd.com

## II/ OBJET DU MARCHÉ :

Renforcement du réseau d'eau potable, rénovation du réseau d'assainissement, rénovation de l'éclairage public, et réaménagement de la rue de Belloy.

**Procédure Adaptée :**

A. Lieu d'exécution : Rue de Belloy RESSONS SUR MATZ

B. Exécution et délai d'exécution :

**Lot : unique**

**Tranche : ferme et unique**

**60 jours ouvrés ou délai proposé par les candidats.**

**III/ FORME DU MARCHÉ**

A. Mode de passation du marché

Procédure adaptée

B. Référence de publication d'avis antérieurs - pré information

Néant

C. Nombre et consistance des lots et tranches :

**Lots :**

- **Lot : unique**

**Tranches :**

- **Lot 1 : Tranche ferme et unique**

D. Démarrage des travaux :

Envisagé à compter du 2/07/2018

**IV/ MODALITES D'ATTRIBUTION**

Les offres sont à remettre en langue française.

- L'attributaire pourra être :
  - soit un groupement d'entreprises solidaires.
  - soit une entreprise unique,

**V/ LIEU ET MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Avis d'appel public à la concurrence

Page 3 sur 5

<http://www.picardiegazette.fr/marches-publics/>

**VI/ DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :**

**Le 28 février 2018 avant 17h00**

**VII/ DATE D'OUVERTURE DES PLIS :**

Dans les 2 semaines qui suivent la remise des offres

**VIII/ ADRESSE A LAQUELLE LES PLIS SONT A TRANSMETTRE**

Mairie de Ressons sur Matz  
1, Place de Verdun  
60490 RESSONS SUR MATZ  
  
Tél: 03.44.42.51.18

Les références suivantes devront apparaître sur le pli :

**Procédure Adaptée**

**« NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE »**

**Objet** : Réaménagement de la rue de Belloy

**VIII/ JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR :**

*(Pour chaque contractant en cas de groupement)*

**Conditions de recevabilité de la candidature :**

Avis d'appel public à la concurrence

Page 4 sur 5

- DC1, DC2 ; Noti2, K Bis de moins de 3 mois, Attestation d'assurance, Mémoire technique
- Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services
- Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures

La consultation est établie selon une procédure adaptée en application des articles 38 et 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

#### IX/Reconnaissance du chantier

La visite du site est conseillée mais non obligatoire.

#### X/Jugement des Offres

Les critères de sélections des offres sont par ordre décroissant :

Le Pouvoir Adjudicateurs élimine les offres non conformes à l'objet du marché ou au présent règlement de consultation.

Il choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants, hiérarchisés par ordre décroissant :

La valeur technique de l'offre au vu de la nature et de la précision des informations du mémoire :

- |  |     |
|--|-----|
| • Justificatif fourni par l'entreprise | 40% |
| • Le prix des prestations              | 40% |
| • Délai de réalisation                 | 20% |

Lors de l'examen des offres, le POUVOIR ADJUDICATEUR se réserve la possibilité de se faire communiquer les décompositions ou sous-détails des prix, ayant servi à l'élaboration des prix, qu'elle estimera nécessaires.

Le POUVOIR ADJUDICATEUR peut, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

Date d'envoi de l'avis à la publication : **24/01/2018**

BON POUR INSERTION